

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer
Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare
Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



label fide

Auto-évaluation

pour les prestataires de cours

1^{er} janvier 2026

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
label@fide-info.ch
www.fide-info.ch

Contenu

1 Indications relatives à la procédure	3
3 Principes de base	10
4 Didactique : standards D	12
Standard D1 : co-construction	12
Standard D2 : approche par scénario	14
Standard D3 : apprentissage durable	15
Standard D4 : évaluation	17
Standard D5 : utilisation de la langue	19
Standard D6 : interculturalité/ transculturalité	21
3 Organisation Standards O	23
Standard O1 : analyse des besoins	23
Standard O2 : développement de l'offre	24
Standard O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs	26
Standard O5 : environnement de travail	27
Standard O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage	28
Standard O7 : amélioration et communication de la qualité de l'offre	29

1 Indications relatives à la procédure

Si vous planifiez de demander l'accréditation selon le label fide pour un ou plusieurs de vos cours, cette auto-évaluation vous sert de check-list. Elle vous permet d'évaluer dans quelle mesure vous appliquez déjà les standards D et O du [Concept qualité fide](#) dans votre offre de cours.

Les critères indiqués dans le formulaire correspondent aux exigences minimales de mise en œuvre. Si vous êtes en mesure de fournir des éléments de preuve supplémentaires, cela correspond à une bonne mise en œuvre, voire à une très bonne mise en œuvre.

Le résultat de l'auto-évaluation est pour vous

- un point de départ pour demander l'obtention du label fide (cf. [Explication de la procédure d'obtention du label fide](#) à la p. 6-7) : vous décrivez et documentez la mise en œuvre des standards dans l'offre de cours concernée ;
- un point de départ pour l'entretien avec l'experte ou expert label fide dans le cadre de l'audit (cf. [Explication de la procédure d'obtention du label fide](#) à la p. 8-10) : vous expliquez les particularités, les mesures planifiées ainsi que les opportunités et défis spécifiques se rapportant à votre offre de cours fide.

→ **Vous n'avez pas à soumettre votre auto-évaluation. Utilisez-la comme un moyen d'obtenir une appréciation réaliste de votre institution et des cours qu'elle propose.**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une demande conforme ne doit pas forcément présenter une offre paraissant parfaite. Le label fide exige néanmoins que chaque standard soit au minimum mis en œuvre dans les grandes lignes. Ce n'est qu'à cette condition que le label fide est attribué.

L'auto-évaluation est guidée. Autrement dit, le formulaire vous invite, grâce à des questions et à des suggestions ciblées et structurées, à réfléchir à tous les aspects importants pour mettre toutes les chances de votre côté pour établir votre demande :

- ⇒ les conditions formelles ;
- ⇒ les différents standards et les éléments par lesquels leur mise en application dans les grandes lignes est reconnaissable ;
- ⇒ les possibilités d'attester de la mise en œuvre des standards dans la demande d'obtention du label fide.

Bien entendu, vous pouvez aussi utiliser le formulaire comme une simple proposition et réaliser l'auto-évaluation avec un autre outil mieux adapté à vos besoins.

Le Secrétariat fide met également à votre disposition un [Guide pour l'obtention du label](#) pour l'auto-évaluation. Celui-ci vous indique pour chaque standard :

- à quoi il est reconnaissable (indicateurs) ;
- comment vous pouvez documenter sa mise en œuvre.

Lorsque vous complétez le formulaire ci-après, nous vous invitons à réfléchir aux moyens de d'attester de la mise en œuvre des standards et principes fide. Cette démarche constitue déjà une étape préparatoire essentielle pour votre dossier de demande.

Si vous avez des questions et si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à vous adresser au Secrétariat fide. Adressez votre requête par e-mail à : label@fide-info.ch.

2 Conditions formelles

Avant d'examiner en détail les standards de qualité fide, voici encore quelques conseils de base. Ils vous aideront à déterminer s'il est judicieux que vous présentiez une demande de label fide pour votre (vos) offre(s) de cours, autrement dit :

1. si les conditions formelles d'une offre de cours dans le cadre de la procédure d'obtention du label fide sont remplies dans votre cas ;
2. et sur quels points vous pouvez porter votre attention afin de ne pas mobiliser plus de ressources financières ou de personnel que nécessaire pour la procédure de demande.

Conditions formelles

- L'offre correspond à la définition d'une offre de cours selon la procédure du label fide. Autrement dit, elle repose sur un concept d'offre cohérent, réaliste et réalisable.
- Il existe un prestataire de cours auquel l'offre de cours peut clairement être attribuée.
- La responsabilité de la mise en œuvre des standards et des principes fide est clairement attribuée à une ou des personnes (responsable andragogique).

Vous trouverez ci-après les explications et les check-lists correspondantes (ainsi que dans le [Glossaire pour la procédure du label fide](#)).

Offre de cours

Une offre de cours fide fait référence à un ou plusieurs cours qui reposent sur le même concept d'offre fide. Voici quelques exemples d'offres de cours : Français sur le lieu de travail, Français au parc, Français intensif, langue d'intégration sur le chantier, etc.

Les conditions cadres organisationnelles et les responsabilités sont clairement définies : personne(s) de contact des formatrices et formateurs, responsabilité du développement et de la mise en œuvre du concept, type d'assurance qualité et mise en œuvre de celle-ci, infrastructure, etc.

Concept d'offre

Un concept d'offre définit quelles conditions-cadres doivent être uniformes pour une offre de cours. En outre, il décrit les éventuelles variantes de réalisation, par exemple différents formateurs et formatrices, lieux de cours, langues cibles, niveaux et orientations spécifiques à la branche professionnelle. Le concept d'offre sert à l'information et à l'orientation pour tous les acteurs et leur permet de savoir quels aspects doivent être mis en œuvre et comment.

Prestataire de cours

Le prestataire de cours désigne les instances ou acteurs intervenant dans la procédure d'obtention du label qui assument la responsabilité de l'offre de cours respective sur le plan institutionnel ou organisationnel. Il peut s'agir :

- d'une institution ;
- d'un groupement de plusieurs (petites) institutions, structures ou organisations ;
- d'une commune ;
- d'une unité organisationnelle au sein d'une grande institution ;
- d'un service cantonal ;
- etc.

Responsable andragogique

La ou le responsable andragogique désigne la personne responsable de la mise en œuvre de l'offre de cours fide. Cette personne veille à la qualification des formatrices et formateurs et est leur personne de contact, elle les soutient sur les questions spécifiques, méthodologiques et didactiques. Elle assume la responsabilité de la conformité de la mise en œuvre du concept d'offre, qui reprend et respecte les standards et les principes fide.

Elle est la principale interlocutrice du Secrétariat fide ainsi que de l'experte ou expert label fide.

Check-list

Quelles sont les premières étapes si vous envisagez de déposer une demande d'accréditation de votre offre de cours selon le label fide ?

Déterminez si votre offre de cours correspond à la définition d'une offre de cours au sens de la procédure d'obtention du label fide :

Tous les cours concernés doivent reposer sur un même concept d'offre. Autrement dit, la mise en œuvre doit être uniforme en ce qui concerne les aspects suivants.

Dans ce cas, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des affirmations ci-dessous.

	OUI	NON
Si plusieurs cours sont proposés, le groupe cible est le même pour tous les cours.		
Les objectifs globaux / compétences opérationnelles linguistiques sont les mêmes pour tous les cours.		
Les domaines de contenus, les champs d'action (si définis) sont les mêmes pour tous les cours.		
Les principes didactiques et les lignes directrices relatives à la conception méthodologique sont uniformes.		
Le(s) cours ne se déroule(nt) pas forcément dans un même lieu géographique, mais dans le même environnement d'apprentissage (p. ex. au parc, dans une entreprise, dans une école de langues, etc.) avec une infrastructure comparable et des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage comparables.		
Pour les cours en ligne ou hybrides, il existe un concept numérique uniforme.		
Pour le(s) cours, le même concept d'évaluation s'applique. Autrement dit, la forme sous laquelle l'atteinte des objectifs est vérifiée et les modalités d'évaluation du cours/de l'offre sont uniformes.		
Le(s) cours a (ont) le même format (en ligne/hybride/en présentiel).		
Le(s) cours peut (peuvent) recourir aux mêmes ressources (financement, suivi, équipement, etc.).		
Les qualifications des formatrices et formateurs sont comparables.		
Les exigences auxquelles doivent satisfaire les différent.e.s formatrices et / ou formateurs sont identiques (administratives, mise en pratique du concept, etc.).		
Le(s) cours est (sont) clairement identifiable(s) dans tous les lieux (porte(nt) p. ex. le même nom) et a (ont) un profil clair, autrement dit, ils peuvent être différenciés des autres offres/produits du prestataire de cours.		
L'offre/le concept de l'offre se base sur les standards didactiques du Concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».		

Assurez-vous que tous les domaines de responsabilité déterminants sont clairement définis et couverts et plus particulièrement que la fonction de responsable andragogique est pourvue en adéquation avec les exigences du rôle.

Dans ce cas, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des affirmations ci-dessous.

	OUI	NON
Nous employons une ou plusieurs personnes qui exerce la fonction de responsable andragogique dans le sens de la procédure d'obtention du label fide.		
Les responsabilités relatives à la conception, l'évaluation et l'assurance qualité sont clairement définies et identiques pour l'ensemble des cours proposés (p. ex. responsable andragogique, responsable des programmes, direction de l'école, etc.).		
La ou le responsable andragogique s'assure que les formatrices et formateurs disposent d'une (même) personne de contact qui effectue aussi des visites de cours, se tient à disposition pour répondre aux questions méthodologiques/didactiques, etc.		
La ou le responsable andragogique veille à ce que les formatrices et formateurs aient les qualifications fide requises et suivent des formations continues.		
La ou le responsable andragogique garantit la mise en œuvre d'un concept de visites de cours et évent. de visites de cours entre pairs.		
La ou le responsable andragogique se charge d'organiser et de réaliser une séance d'échange régulière – au minimum annuelle - pour les formatrices et formateurs.		
La ou le responsable andragogique assure la mise en œuvre de toutes les tâches liées à l'organisation (communication de l'offre, garantie des conditions cadres nécessaires, etc.).		
La fonction de responsable andragogique est exercée par une personne qui est titulaire du certificat de formatrice ou formateur en langue dans le domaine de l'intégration ou qui l'obtiendra prochainement.		
La responsabilité de la mise en œuvre des standards et des principes fide (cf. pages suivantes de ce document) relève clairement d'une personne.		

Si l'offre de cours est répartie entre de nombreux lieux de cours et si son suivi sur site est assuré par plusieurs responsables de cours, il incombe à la ou au responsable andragogique de veiller à la mise en œuvre uniforme du concept d'offre au niveau de l'organisation et de l'enseignement.

Dans ce cas, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des affirmations ci-dessous.

	OUI	NON
La ou le responsable andragogique définit les tâches des personnes responsables sur les lieux de cours.		

La ou le responsable andragogique rend visite aux différents sites/lieux de cours au moins une fois par année.		
La ou le responsable andragogique est en contact étroit avec la direction et les responsables de l'offre des différents lieux de cours.		

Si vous avez l'impression que votre demande dépasse clairement l'offre de base pour le label fide (une offre de cours et un ou une responsable andragogique), contactez le Secrétariat fide pour discuter en détail de la structure de la demande.

Veuillez noter que les taxes pour l'obtention du label reflètent la charge de travail et dépendent donc du nombre d'offres de cours et de responsables andragogiques.

Veuillez donc déterminer s'il est judicieux, en cas d'offre volumineuse, de confier (d'abord) la responsabilité principale de la mise en œuvre du Concept qualité fide à une ou un responsable andragogique, qui devient ensuite la personne de contact principale du Secrétariat fide et de l'experte ou expert label fide.

Si vous demandez si les conditions formelles sont remplies dans votre cas compte tenu de certaines particularités, ou si vous avez des questions, des doutes ou besoins de clarifications, le Secrétariat fide vous aidera volontiers : label@fide-info.ch.

3 Principes de base

Le Concept qualité fide repose sur quatre principes de base (cf. [Guide pour l'obtention du label fide](#) et le document [Principes et standards](#)) :

- **Approche actionnelle :**

considérer les apprenantes et apprenants ainsi que les utilisatrices et utilisateurs de la langue comme des acteurs sociaux, et les rendre capable d'agir au niveau de la communication dans des situations concrètes et réelles de la vie.

- **Orientation sur les besoins :**

orienter les objectifs et les contenus de l'enseignement sur les besoins communicatifs individuels des apprenantes et apprenants et sur les exigences de la société en matière de communication.

- **Empowerment (autonomisation) :**

renforcer la confiance des apprenantes et apprenants en leur capacité d'apprentissage (scolaire) ; transmettre des stratégies et des techniques d'apprentissage, ainsi que des stratégies de communication de sorte que les apprenantes et apprenants puissent acquérir et utiliser avec succès la langue cible pour participer de manière autonome à la vie de la société.

- **Respect et valorisation :**

aller à la rencontre des apprenantes et apprenants en respectant et valorisant leur biographie, leur identité socioculturelle, leur bagage scolaire et leur parcours d'apprentissage.

Vous pouvez commencer l'auto-évaluation en survolant votre offre de cours :

Où et comment pensez-vous que les principes de base sont pris en considération : au niveau didactique, mais aussi organisationnel ?

Que savez-vous des champs d'action de votre groupe cible ou de vos apprenantes et apprenants ? Et dans quelle mesure l'offre de cours les rend-elle capables d'évoluer avec compétence dans ces champs d'action ?

Dans quelle mesure la structure organisationnelle permet-elle de garantir que le transfert vers la vie quotidienne des apprenantes et apprenants constitue réellement un élément central du concept didactique ?

Comment l'offre assure-t-elle l'articulation entre les besoins individuels et les besoins sociaux en Suisse, tant sur le plan didactique que sur le plan organisationnel et conceptuel ?

Quelles formes d'empowerment reconnaisssez-vous quand vous réfléchissez à l'offre de cours et aux personnes impliquées dans sa mise en œuvre (apprenantes et apprenants, formatrices et formateurs, responsable(s) andragogique(s), direction, etc.) ?

De quelle manière le respect et la valorisation sont-ils témoignés aux différentes parties prenantes dans le cadre de l'offre de cours ?

Dans les chapitres qui suivent, les standards fide vous sont présentés un à un. Pour chaque standard, déterminez s'il est au moins satisfait dans les grandes lignes dans votre offre de cours.

La dernière colonne vous invite à réfléchir aux moyens d'en attester. Ces réflexions sont une base utile pour constituer le dossier de demande, dans lequel vous expliquerez la mise en œuvre de tous les standards D avant d'en établir une documentation compréhensible. Vous trouverez des exemples et des suggestions dans le [Guide pour l'obtention du label fide](#).

4 Didactique : standards D

Standard D1 : co-construction

Sous-standard	<i>Spécification</i>
D1a Les apprenantes et apprenants participent à la détermination des contenus et des objectifs d'apprentissage concrets.	<p><i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à exprimer leurs propres expériences et intérêts en rapport avec l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible dans la vie quotidienne et à se fixer des objectifs d'apprentissage concrets à cet égard.</i></p> <p><i>Si des priorités thématiques sont établies par le concept de l'offre comme la recherche d'un emploi ou les champs d'activité professionnels, la co-construction est prise en compte dans le cadre de celles-ci. Cela vaut également pour le cas où le cours de langue est basé sur du matériel didactique (p.ex. manuel).</i></p>
D1b Les apprenantes et apprenants sont impliqués dans la conception du processus d'apprentissage.	<p><i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à contribuer en apportant leurs expériences, leurs intérêts et leurs objectifs d'apprentissage dans la conception méthodologique et didactique du processus d'enseignement et d'apprentissage.</i></p>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La possibilité est offerte aux apprenantes et apprenants, dans le cadre d'une sélection prédéfinie en fonction des besoins, de donner la priorité à des objectifs d'apprentissage et/ou à des contenus et/ou à des méthodes.				
Le plan du cours est adapté à des besoins situationnels des apprenantes et apprenants ou à des circonstances actuelles.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard D2 : approche par scénario

Sous-standard	Spécification
D2 Les tâches communicatives réalisées pendant le cours s'inscrivent dans le contexte actionnel de la société, dans le cadre d'une succession d'étapes.	<p><i>Pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du processus d'enseignement et d'apprentissage, les formatrices et formateurs s'appuient sur des scénarios en tant que succession d'étapes. Ils les élaborent et les visualisent avec les apprenantes et apprenants.</i></p> <p><i>Dans le cadre de ces étapes, des compétences stratégiques et des compétences dans les domaines des TIC et des mathématiques courantes peuvent être requises/tenir lieu de prérequis ou être encouragées, en plus des compétences linguistiques.</i></p>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations sur- venant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les cours et le/les objectif(s) d'apprentissage se réfèrent au moins ponctuellement à un scénario visualisé (au moins dans le sens d'un déroulement d'action prédéfini)				
Les formatrices et formateurs invitent au minimum les apprenantes et apprenants à exprimer ce qu'ils pensent du scénario prédéfini ou à poser des questions sur celui-ci.				
Des compétences non linguistiques ou stratégiques déterminantes pour le scénario ou une étape de ce-lui-ci sont au moins mentionnées sporadiquement.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard D3 : apprentissage durable

Sous-standard	Spécification
D3a Les matériaux didactiques et les résultats d'apprentissage sont rassemblés de manière à permettre un apprentissage durable et individualisé.	<p><i>Les formatrices et formateurs guident les apprenantes et apprenants pour rassembler leur matériel et leurs résultats dans une documentation d'apprentissage individuelle, qui est aussi utile pour le transfert dans la vie de tous les jours. Ils leur accordent suffisamment de temps dans le cours pour pouvoir le faire.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent et encouragent les apprenantes et apprenants à consulter leur documentation d'apprentissage pour réfléchir sur leur parcours d'apprentissage individuel et estimer les progrès réalisés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à retrouver des informations importantes pour eux dans leur documentation d'apprentissage.</i></p>
D3b Diverses techniques et stratégies d'apprentissage sont thématiquées et utilisées pendant le cours.	<p><i>Les formatrices et formateurs initient progressivement les apprenantes et apprenants à différentes techniques d'apprentissage (analogiques ou numériques). Ils les aident à développer individuellement leurs stratégies d'apprentissages personnelles les plus efficaces et à les utiliser de manière autonome à long terme, y compris en dehors du cours.</i></p>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les apprenantes et apprenants ont une documentation d'apprentissage.				
La formatrice ou le formateur indique aux apprenantes et apprenants qu'ils peuvent utiliser la documentation d'apprentissage pour réfléchir au processus d'apprentissage.				
La thématique « apprendre à apprendre » (stratégies et techniques d'apprentissage) est évoquée sporadiquement.				

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La formatrice ou le formateur mentionne sporadiquement qu'une tâche ou un devoir pourrait être réalisé de telle ou telle manière.				
Plusieurs processus d'apprentissage possibles sont mentionnés en passant.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard D4 : évaluation

Sous-standard	<i>Spécification</i>
D4a Les apprenantes et apprenants s'expriment sur l'importance que revêtent pour eux les tâches communicatives et les activités langagières.	<i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants – et les aident pour cela – de s'exprimer sur l'utilisation et l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.</i>
D4b Les apprenantes et apprenants réfléchissent à la réussite de leur apprentissage en s'aidant des retours de leurs formatrices et formateurs et ils s'expriment au sujet de la mesure dans laquelle ils ont pu assimiler les moyens langagiers de communication et les utiliser activement.	<i>Les formatrices et formateurs donnent l'occasion aux apprenantes et apprenants de s'exprimer sur la réussite de leur apprentissage (auto-évaluation) ou de recueillir le feedback à ce sujet de leur formatrice ou formateur (évaluation par des tiers) ou de personnes qui suivent aussi la formation (évaluation par des pairs).</i> <i>Dans cette optique, les formatrices et formateurs organisent systématiquement des sessions d'évaluation formative, qu'ils intègrent dans les étapes des scénarios réalisés.</i> <i>Les formatrices et formateurs utilisent les résultats des évaluations pour la planification de la suite du processus d'apprentissage et d'enseignement avec les apprenantes. et apprenants.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les apprenantes et apprenants sont interrogés de temps à autre au sujet de l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.				
La formatrice ou le formateur demande aux apprenantes et apprenants, au moins de façon générale, comment ils ont trouvé le cours.				

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Des moments d'auto-évaluation ou d'évaluation par des tiers de la réussite de l'apprentissage ou des sessions d'évaluation sont aménagés de temps à autre.				
Il y a un lien compréhensible entre les sessions d'évaluation et le scénario.				
Les résultats des évaluations sont au moins consignés occasionnellement.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard D5 : utilisation de la langue

Sous-standard	<i>Spécification</i>
D5a Pendant le cours, les apprenantes et apprenants utilisent les moyens langagiers acquis de manière pratique dans des situations de communication, directement axées sur leur vie quotidienne. La compétence communicative actionnelle est au cœur de l'enseignement.	<p><i>Les formatrices et formateurs aménagent un large espace de temps pour que les apprenants puissent être actifs dans l'utilisation de la langue cible dans le cours. Ils leur permettent (et les y aident) d'utiliser activement la langue cible dans le cours aussi bien sur le plan de la réception (écouter, lire) que de la production et de l'interaction (parler, écrire), dans des tâches de communication qui sont intégrées dans des scénarios liés à leur vie quotidienne.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs adoptent un enseignement différencié. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions individuelles et des objectifs d'apprentissage diversifiés des apprenantes et apprenants.</i></p>
D5b Davantage d'importance est accordée à l'apprentissage du lexique plutôt qu'aux explications de grammaire ; ces dernières facilitent l'utilisation directe des moyens langagiers communicatifs appris pour les apprenantes et apprenants.	<p><i>Dans le cadre des étapes et des tâches communicatives traitées d'un scénario, les formatrices et formateurs mettent l'accent sur l'apprentissage du lexique. Ils accordent de l'importance à l'acquisition, à l'appropriation et à la réactivation des moyens langagiers comme les éléments d'un dialogue, des blocs de texte, des unités composées de plusieurs mots (« chunks ») ou des mots isolés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs donnent des explications de grammaire de manière ciblée sur des formes linguistiques nécessaires et utiles pour la maîtrise des étapes et des tâches communicatives d'un scénario.</i></p>
D5c Les apprenantes et apprenants utilisent des stratégies utiles pour la maîtrise de situations communicatives.	<p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.</i></p>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations suivant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La formatrice ou le formateur prévoit du temps pour que les apprenantes et apprenants puissent entraîner leurs diverses compétences langagières communicatives, le lien avec le scénario ou la réalité quotidienne étant au moins partiellement présent.				
L'enseignement différencié est proposé de façon au moins abstraite et générale : « Vous pouvez choisir combien d'exercices vous faites. » « Vous pouvez essayer avec ou sans la feuille. »				
La formatrice ou le formateur distribue des listes d'expressions courantes (chunks) et de vocabulaire pré-établies et les fait compléter avec/par les apprenantes et apprenants, puis utiliser par ces derniers.				
La formatrice ou le formateur décide des aspects grammaticaux pertinents dans le contexte du scénario traité, les introduit et demande aux apprenantes et apprenants d'effectuer des exercices portant sur ces éléments et que le lien entre les exercices et le scénario est au moins partiellement perceptible pour elles et eux.				
Les stratégies communicatives pertinentes sont thématisées sporadiquement.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard D6 : interculturalité/ transculturalité

Sous-standard	Spécification
D6 L'enseignement est orienté vers l'interculturalité et la transculturalité.	<p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent les apprenant-e-s dans le développement d'une sensibilité socioculturelle utile à la capacité d'action linguistico-communicative dans la vie quotidienne sociale.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenant-e-s de mettre des mots, de partager et de mener une réflexion autour de leurs connaissances, expériences, attitudes et opinions qu'ils ont acquises dans leur parcours et leur environnement.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs promeuvent les compétences inter- et transculturelles des apprenantes et apprenants à travers des activités appropriées.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs offrent un espace d'échange d'idées sur les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.</i></p>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations suivant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les apprenantes et apprenants bénéficient d'une aide ponctuelle ou en cas de besoin manifeste pour développer leur sensibilité socioculturelle sans que la thématique de la diversité soit explicitement abordée.				
Certains aspects liés à l'identité culturelle et aux attributs culturels sont évoqués en fonction de la situation.				
La formatrice ou le formateur a occasionnellement recours à la langue première des apprenantes et apprenants pendant le cours.				
La formatrice ou le formateur recueille ponctuellement les expériences de vie des apprenantes et apprenants et/ou leur pose des questions à ce sujet.				

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La formatrice ou le formateur respecte, sans jugement, les échelles de valeurs ou positions controversées des apprenantes ou apprenantes.				
La formatrice ou le formateur montre les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

3 Organisation Standards O

Standard O1 : analyse des besoins

Sous-standard	Spécification
O1 Un processus d'analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes est en cours dans le cadre des ressources disponibles.	<p><i>L'analyse porte sur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique pertinentes pour l'intégration</i> - <i>le public cible à atteindre au niveau local ou régional</i> - <i>les participantes et participants potentiels aux cours escomptés</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations suivant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Une analyse (informelle) des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique est au moins effectuée sporadiquement.				
Le prestataire de cours tient compte de critères identifiables pour cette analyse.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 02 : développement de l'offre

Sous-standard	Spécification
O2a L'offre de cours de langue est développée sur la base de l'analyse des besoins en collaboration avec les acteurs concernés.	<i>Sont impliqués dans le développement de l'offre :</i> - les instances mandantes - le réseau des prestataires de cours régionaux
O2b Le concept de l'offre se base sur le plan de la didactique sur les standards D du présent Concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».	<i>Les recommandations du curriculum-cadre sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la constitution des groupes ainsi que les objectifs et les contenus des cours de langues secondes destinés aux personnes migrantes adultes.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les résultats de l'analyse des besoins et les développements (possibles) de l'offre correspondants peuvent être présentés sur demande.				
Un aperçu général des développements de l'offre, concrètement mis en œuvre ou en cours de planification peut être présenté.				
Les partenaires de coopération les plus importants pour le développement de l'offre peuvent être présentés.				
Dans le concept de l'offre, les liens avec les standards D du Concept qualité fide et avec le curriculum-cadre sont constatés au moins sporadiquement ou implicitement.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 03 : information avant le placement dans le cours

Sous-standard	Spécification
O3a Un entretien ou une procédure de placement permet d'obtenir des informations sur les besoins et les objectifs individuels ainsi que sur les ressources des participantes et participants.	<i>La procédure permet d'identifier les ressources suivantes des participantes et participants :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le degré d'alphabétisation</i> - <i>les ressources linguistiques (langue première, éventuellement plurilinguisme)</i> - <i>le bagage scolaire et le parcours professionnel</i>
O3b L'entretien ou la procédure de placement permet d'obtenir une estimation des compétences individuelles des participantes et participants dans l'utilisation de la langue orale et écrite.	<i>L'estimation permet de connaître le niveau des compétences linguistiques cibles à l'oral et à l'écrit en référence aux niveaux A1, A2 et B1 du CEFR.</i>
O3c Les participantes et participants reçoivent en temps utile les informations les plus importantes pour le cours.	<i>Les informations comprennent entre autres des indications sur le format du cours, sur les horaires, le lieu, éventuellement la méthodologie et le matériel à apporter.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations suivant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La procédure de placement dans un cours se base (aussi) sur les compétences linguistiques à l'oral.				
Les personnes intéressées sont interrogées, au moins de façon générale, sur leurs objectifs ou leurs besoins individuels.				
Les personnes intéressées obtiennent les principales informations relativement actuelles sur le cours, mais sans indications sur la méthodologie ou le matériel fourni ou à apporter.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 04 : qualification des collaboratrices et collaborateurs

Sous-standard	Spécification
O4a Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent d'une qualification et de compétences nécessaires à la mise en œuvre didactique et méthodologique de l'approche fide.	<p><i>Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent de compétences avérées dans les domaines suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>formation d'adultes</i> - <i>didactique des langues étrangères et secondes</i> - <i>migration et interculturalité</i> - <i>enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide</i> <p><i>Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » n'est pas une condition préalable pour engager la procédure d'obtention du label fide, mais les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de l'obtenir le plus rapidement possible.</i></p>
O4b La formation initiale et continue des collaboratrices et collaborateurs est soutenue et encouragée.	<i>L'attestation des compétences susmentionnées et la formation continue sont planifiées dans un plan de développement du personnel.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
La majorité des formatrices et formateurs disposent du certificat et la qualification fide des autres formatrices et formateurs est planifiée de façon concrète.				
Les formatrices et formateurs reçoivent des retours utiles sur leur enseignement,				
Il existe un plan de développement du personnel, qui est au moins partiellement pertinent en ce qui concerne la formation continue effective importante pour fide.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 05 : environnement de travail

Standard	Spécification
05a La planification des ressources temporelles, financières, matérielles et humaines permet aux acteurs impliqués de satisfaire aux standards de qualité fide dans le cadre de leurs responsabilités.	<i>Les responsables andragogiques, les responsables de produits et de secteur et les directions d'institution créent des conditions cadres qui aident les formatrices et formateurs à prendre conscience de leurs tâches et à les mettre en œuvre. Grâce à une bonne gestion de la qualité, ils garantissent la mise en œuvre des standards de qualité fide.</i>
05b Il existe des documents qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître et d'assumer leurs tâches, leurs responsabilités et leurs compétences.	<i>Les documents correspondants sont, par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>des profils professionnels ;</i> - <i>des descriptions de fonction avec des indications sur les tâches, les responsabilités et les compétences requises.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Les ressources matérielles et humaines déterminantes pour l'offre sont disponibles et leur existence est attestée.				
Il est possible de recueillir et de traiter assez rapidement et de façon au moins partiellement adaptée à la situation les questions et préoccupations des formatrices et formateurs importantes pour fide.				
Les documents importants sont disponibles, actualisés et pertinents. Leur lien avec le cours selon les principes fide ressort au moins partiellement.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 06 : infrastructure et environnement d'apprentissage

Sous-standard	<i>Spécification</i>
06a Infrastructure et salles	<i>Il est nécessaire que l'infrastructure existante sur tous les sites permet différents types de visualisations, des changements de formes sociales et une atmosphère d'apprentissage appropriée au sens des standards D fide.</i>
06b Offres de cours en ligne ou hybrides	<p><i>Dans le cas d'offres (partiellement) en ligne ou hybrides, il existe des concepts cohérents qui définissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. quelles parties des cours sont synchrones/ asynchrones, en ligne/ hybrides/ en présentiel</i> <i>2. l'organisation de la salle de classe virtuelle</i> <i>3. comment l'accès des apprenantes et apprenants à la classe virtuelle et au matériel d'apprentissage est organisé et garanti (également en ce qui concerne la protection des données)</i> <i>4. si nécessaire, comment les apprenantes et apprenants sont initiés à l'utilisation des outils techniques</i> <i>5. comment l'accompagnement individuel et le soutien (y compris le soutien technique) des apprenantes et apprenants et des formatrices et formateurs sont assurés, également dans les formats en ligne ou hybrides</i> <i>6. comment les standards D peuvent être mis en œuvre dans des formats en ligne ou hybrides</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Il n'y a pas de justificatif relatif à la fonctionnalité de l'infrastructure et des salles, mais l'exemple présenté ponctuellement lors de l'audit est conforme aux exigences.				
Le concept éventuel de cours en ligne ou hybride remplit partiellement les critères.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.

Standard 07 : amélioration et communication de la qualité de l'offre

Sous-standard	<i>Spécification</i>
07a L'institution possède des outils appropriés qui lui permettent d'analyser systématiquement la qualité de l'offre et, si besoin est, de l'améliorer.	<i>Les instruments appropriés sont ceux qui analysent les forces et les faiblesses et qui permettent de déterminer les possibilités de développement ainsi que des mesures préventives.</i>
07b L'efficacité de l'offre est évaluée et constamment améliorée ; l'institution documente aussi bien la procédure que les aspects visés de l'évaluation et les résultats en découlant.	<p><i>L'évaluation tient compte entre autre des aspects suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>retours des formatrices et formateurs</i> ; - <i>résultats de l'apprentissage évent. disponibles ou la satisfaction des participantes et participants</i> ; - <i>satisfaction des instances mandantes</i>. <p><i>Elle garantit ainsi que les offres d'encouragement linguistiques correspondent aux exigences et besoins suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les besoins du public cible</i> - <i>les besoins des instances mandantes</i> - <i>les standards de qualité fide</i> - <i>les exigences de l'institution</i>
07c L'institution communique les résultats de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'offre à l'interne et à l'externe et les exploite pour une optimisation constante de l'offre.	<i>L'institution définit des moyens appropriés pour la communication des résultats de l'évaluation. Les moyens langagiers de communication correspondent aux exigences des instances mandantes. Ils permettent à celles-ci de rédiger leurs rapports et leur fournissent une base pour prendre des décisions par rapport à l'orientation du dispositif d'encouragement linguistique au niveau régional.</i>

Auto-évaluation

Exigences minimales pour remplir le standard	Mise en œuvre du standard			Justificatifs possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations sur- venant pendant les cours, etc.
	oui	en partie	non	
Des documents permettant de conclure que la qualité de l'offre est analysée sont mis à disposition : grille d'évaluation, documentation isolée, formulaires, etc.				
Le lien entre l'évaluation et les critères fide apparaît au moins implicitement.				
Il est au moins possible de citer des mesures d'optimisation hypothétiquement basées sur l'évaluation.				
Il est possible de donner un aperçu des effets réels ou escomptés du développement de l'offre.				

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, vous devez pouvoir cocher la case « oui » pour chacune des exigences ci-dessus afin d'obtenir le label fide.